

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le 27/11/2024

ID : 039-243900420-20241125-159_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 25 novembre 2024

Date de convocation

18 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 25 novembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Avenant 1 lot 4 marché presbytère
N°159/2024**

Présents

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Mesdames Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Truchot, Théry.

Excusés Mme Pate, M. Vuillet.

Absents

Vu la délibération n°22/2024 du 29 janvier 2024 attribuant le marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans pour y installer un espace France Services,

Considérant que des sujétions techniques imprévues sont apparues en cours de chantier au niveau de la charpente et qu'il convient de reprendre des éléments endommagés non visibles lors de l'étude,

Considérant la demande de l'entreprise ALD Construction Bois titulaire du Lot n°4 : Charpente Couverture Zinguerie de modifier les prestations prévues au marché initial pour un montant de 7 652,73€ HT et l'avis favorable émis par le maître d'œuvre,

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant 1 au Lot 4 Charpente Couverture Zinguerie de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans signé avec l'entreprise pour un montant de 7 652,73€ HT,
- D'autoriser le Président à signer cet avenant.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président
séance



Philippe Brochet
Secrétaire de

